



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2022 A 20H00

### A LA MAIRIE DE ST ONEN LA CHAPELLE

**Présents :** Jean-François BOHANNE, Roger SOURDAINE, Laëtitia VAIDIE, Robert EVEILLARD, Marianne LAYEC, Mickaël LORAND, Catherine BURLOT, Aurélie BAUBRY-LOUVEL, Elodie BRIAND, Véronique LETARD, Stéfan MAIDANATZ, Christophe DUVAL

**Absente excusée :** Caroline BEDEL

**Absente :** Mireille MOINERIE,

Madame Catherine BURLOT a été désignée secrétaire de séance.

#### ✓ **EMPRUNT ACHAT MAISON CONSORTS LOHAT :**

Avant de commencer le conseil municipal de ce jour, Monsieur le Maire fait visiter aux conseillers municipaux, la maison Consorts LOHAT, pour laquelle une offre d'achat a été faite à 252 000 €.

L'acte de vente devrait être signé sous deux mois.

Monsieur le maire a sollicité deux banques, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel de Bretagne, pour des offres de prêt.

Proposition pour un emprunt de 200 000 € :

Banques	Durée	Taux
CMB	5 ans	1.45
CA	5 ans	1.64
CMB	7 ans	1.60
CA	7 ans	1.74
CMB	10 ans	1.78
CA	Ne propose pas d'offre pour 10 ans	

Pour un prêt de 5 ans, au Crédit Mutuel, les annuités de remboursement s'élèveraient à environ 40 000 €.

Le conseil municipal vote pour un prêt au Crédit Mutuel de Bretagne, pour une durée de 5 ans, avec un taux à 1.40.

✓ **AMENAGEMENT RUE DE LA FONTAINE :**

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal, qu'un aménagement de la rue de la fontaine sera à prévoir afin d'y réduire la vitesse. Notamment, pour sécuriser la sortie du lotissement Clémentine Duval où il y a très peu de visibilité. Monsieur le maire propose de mettre en place, un plateau entre le carrefour de l'église et le premier dos d'âne de la rue de la fontaine, ainsi qu'une réduction de la voie.

✓ **NOM DE CHEMIN :**

Monsieur le Maire a été interpellé par des administrés sur le fait, que le chemin joignant la rue de l'étang et la rue du pont thomas n'avait pas été nommé.

Monsieur le Maire invite donc le Conseil Municipal à réfléchir sur un éventuel nom à attribuer à ce chemin.

✓ **ORGANISATION DE LA JOURNEE DU 21 MAI 2022 :**

Le 21 mai prochain une journée est organisée pour les habitants de ST ONEN LA CHAPELLE :

12H30 : Repas des aînés, participation de 5 € par personne. Repas et service réalisé par le restaurant le Saint'O.  
Après-midi détente. Animation par Denis Brieuç

17h30 : Préparation des tables pour le pot de l'amitié

18h30 : Pot de l'amitié : offert et servi par la municipalité aux Onenais - Toasts pris Chez Marot et les 3 piliers  
Restauration rapide : galettes/saucisses fournies par la municipalité et organisation par le Comité des Fêtes

21h30 : Soirée Dansante animée par Denis BRIEUÇ, gratuite et ouverte à tous

23h00 : Feu d'artifice avec une participation de 1 500 € par la municipalité de ST ONEN LA CHAPELLE – 500 € par le comité des fêtes et 500 € par Monsieur le Maire

✓ **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2022 :**

Marianne LAYEC, adjointe, présente les subventions aux associations versées en 2021 et informe le conseil des demandes de subvention faites pour 2022.

Pour rappel, le conseil municipal avait décidé en 2021, qu'une subvention serait accordée aux associations locales qui en feraient la demande auprès de la mairie, avant le 31 janvier de chaque année.

Pour 2022, seulement 6 associations en ont fait la demande :

Nom de l'association	Montant versé pour 2021	Montant demandé pour 2022	Montant accepté pour 2022
Cyclo Club Saint-Onen	200 €	300 €	200 €
Société de chasse onenaise	300 €	300 €	300 €
Un souffle pour marcher	180 €	180 €	180 €
Tennis club St Meen/Muel :	50 €	200 €	50 €
Amicale des donneurs de sang ST MEEN	70 €	70 €	70 €
Resto du Coeur de Rennes	0 €	100 €	0 €
Groupe solidarité rencontre	342.90 €	342.90 €	342.90 €
Alcool Assistance ST MEEN LE GRAND	70 €	70 €	70 €

✓ **ORGANISATION DES ELECTIONS LEGISLATIVES 12 ET 19 JUIN 2022 :**

Monsieur le maire demande aux conseillers municipaux de se placer sur un créneau horaire pour les jours des élections législatives des 12 et 19 juin prochain.

✓ **QUESTIONS DIVERSES :**

Elodie BRIAND informe que les jeux près de l'étang sont dégradés. Monsieur le Maire informe qu'un contrôle a été fait il y a 2 mois et qu'aucune remontée a été faite à ce niveau-là.

Fin de séance : 22h00



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2022 A 20H00

LA MAIRIE DE ST ONEN LA CHAPELLE

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept mai à 20 heures, le conseil municipal convoqué le 10 mai 2022 s'est réuni à la mairie de SAINT ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Jean-François BOHANNE, Maire

**Présents :** Jean-François BOHANNE, Roger SOURDAINE, Laëtitia VAIDIE, Robert EVEILLARD, Marianne LAYEC, Mickaël LORAND, Catherine BURLOT, Aurélie BAUBRY-LOUVEL, Elodie BRIAND, Véronique LETARD, Stéfan MAIDANATZ, Christophe DUVAL

**Absente excusée :** Caroline BEDEL

**Absente :** Mireille MOINERIE,

Madame Catherine BURLOT a été désignée secrétaire de séance.

✓ **DEMANDE DE PRET DE 200 000 € POUR L'ACHAT DE LA MAISON DES CONSORTS LOHAT:**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les offres qu'il a reçu des deux banques qu'il a sollicité (crédit agricole et crédit mutuel de Bretagne) qui sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Proposition pour un emprunt de 200 000 € :

Banques	Durée	Taux
CMB	5 ans	1.40
CA	5 ans	1.64
CMB	7 ans	1.60
CA	7 ans	1.74
CMB	10 ans	1.78
CA	Ne propose pas d'offre pour 10 ans	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de contracter un prêt de 200 000 € auprès du Crédit Mutuel de Bretagne pour une durée de 5 ans moyennant un taux de 1.40% avec des échéances trimestrielles.

Le conseil municipal AUTORISE ET DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer tous les documents se rapportant à ce prêt.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-François BOHANNE